

Commune de
Tinlot



Aux 4 saisons



Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP
Bourgmestre
Etat civil, population, sécurité,
pompiers, police, personnel,
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP
1er Echevin
Travaux, enseignement, sécurité
routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP
Echevin
Accueil Temps Libre, jeunesse,
sports, santé, aînés et associations
patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP
Echevine
Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET - TP
Présidente du CPAS
En charge du logement



Pierre BRUWIER - TP
Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP
Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -
Indépendant
Conseiller communal



Pierre-Henri LEFEBVRE -
Indépendant
Conseiller communal



Pascal LAMER - IC
Conseiller communal



Thomas DEHOSSAY - IC
Conseiller communal



Jean-Luc PETIT - IC
Conseiller communal

Sommaire

Information et vie communale

Editorial - Photo d'identité au service population.....	p 3
Ce que disent les chiffres.....	p 4/5
Finances : Comptes annuels 2023	p 6
Finances : Modification Budgétaire n°1 - 2024	p 7
La chronique de Dominique	p 8
Programme destiné aux seniors / Boutique 4 Saisons	p 9
Destruction du pont de Tinlot	p 10
Une saison de Travaux.....	p 11

Environnement

Les pesticides dans notre environnement.....	p 12
Frelons.....	p 13

On en parle !

Ecole Sainte-Reine	p 14
ONE / Activité ASBL Prieuré Saint-Martin de Scry.....	p 15
Balade Gourmande.....	p 16
Festivités.....	p 17

Histoire locale

Entre Eaux et Châteaux.....	p 18
Le Comte François-Joseph de Mercy-Argenteau	p 19

C'est arrivé - Ça va arriver ...

Mariages / Conférence «Election 2024»	p 20
Journée «Vélo à Tinlot» / Stage ATL.....	p 21
Save the date - Bal des Tinlotois	p 22

Infos pratiques

Renseignements pratiques.....	p 26
Adresses utiles	p 27

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :
le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ».
les organisations, comités et associations de l'entité.
les membres du personnel de l'administration
communale, de l'école, du cpas, de l'atl et le collège
communale.

photographies et illustrations : C. Archambeau,
L. Walhin, C. Guyot.

Distribution : P. Dujardin et J-M Kersten

Si votre association veut faire paraître un article
merci de contacter Patricia Rulot au 085 83 09 18
ou patricia.rulot@tinlot.be

Editorial



Chers Tinlotoises, chers Tinlotois,

Après huit mois extrêmement humides, nous accueillons avec enthousiasme le beau temps qui apporte avec lui l'envie de se retrouver.

Ces prochaines semaines nous réservent un cortège d'activités, comme les fêtes dans nos 6 villages, les manifestations patriotiques, la balade gourmande du Comité Culturel, la brocante de Scry et de Fraiture ainsi que la cérémonie de l'Herberain à Fraiture.

Toutes les activités sont répertoriées en dernière page de ce bulletin.

Autant de moments chaleureux et conviviaux en perspective, à ne manquer sous aucun prétexte !

Dernièrement, **le monde agricole a dû se faire entendre pour retrouver une qualité de vie trop souvent malmenée** par des décisions économiques drastiques et parfois inexplicables. Je leur apporte tout mon soutien et plus particulièrement aux agriculteurs Tinlotois.

Je vous invite d'ailleurs à consommer local, ce geste simple leur permettra ainsi non seulement de se sentir soutenus mais aussi de pouvoir compter sur la valorisation de leurs produits.

Cette démarche est en plus bénéfique pour la planète.

La deuxième édition de la journée des Tinlotois est en cours de préparation, **bloquez dans vos agendas le 14 septembre** prochain, des activités pour tous, tout au long de la journée.

Et pour terminer, une pensée pour nos étudiants en cette période de fin d'examens, je leur souhaite du courage pour terminer les épreuves et plein succès dans leurs objectifs.

Je vous souhaite autant de plaisir à la lecture de cette édition que j'en ai dans la gestion de notre belle commune de Tinlot !

Christine Guyot
Votre Bourgmestre

Réalisez vos photos d'identité au service Population

Vous devez renouveler votre carte d'identité ? Vous avez besoin d'un passeport et vous ne possédez pas de photo récente répondant aux normes administratives ?

Désormais, le service Population vous propose de réaliser gratuitement votre photo d'identité. Il ne s'agit pas d'un photomaton habituel (vous ne repartez pas avec les clichés). Ce nouveau dispositif permet d'envoyer directement les photos dans le logiciel de nos agents afin qu'ils traitent votre dossier facilement.

Cette prise de photo est possible à partir de 6 ans, l'appareil n'étant pas adapté aux enfants en bas âge.

Le Service Population accessible sans rendez-vous :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 16h

Vendredi de 15h à 18h



Ce que disent les chiffres

En comptabilité communale, le « compte » fait référence aux projets réalisés et la manière dont ils ont été financés l'année précédente, tandis que le « budget » représente le plan financier prévisionnel qui détaille les recettes et les dépenses prévues pour une période donnée, généralement une année.

En parcourant ces documents financiers, il est possible de mettre en lumière les principaux faits marquants de la législature en cours.

En matière d'infrastructures routières, des rénovations ont été effectuées dans plusieurs rues de la commune, telles que la rue de Terwagne à Seny, la rue Notre Dame au Bois à Fraiture, la Chaussée Romaine à Ramelot, et la rue Favennes à Fraiture, ainsi que l'empierrement d'une partie de la rue à la Croix à Scry.

En ce qui concerne les équipements communautaires, des investissements ont été réalisés, tels que l'achat d'un nouveau car communal, le remplacement des plaines de jeux dans les villages, l'aménagement de la place Roi Baudouin à Soheit-Tinlot, la rénovation de panneaux indicatifs, l'installation d'un défibrillateur accessible à tous à l'administration, et la mise en place ou le remplacement de bancs publics dans toute la commune.

Des actions ont également été entreprises en faveur de l'économie d'énergie et de la transition énergétique, notamment l'obtention d'un fonds social par Luminus, l'isolation du toit et le remplacement des châssis de l'administration communale, l'installation de bornes de recharge à vélo, et le remplacement de l'éclairage public par des LED.

En matière d'environnement, des initiatives telles que la plantation d'un verger communautaire sur le terrain du presbytère à Soheit-Tinlot, la plantation d'arbres sur le domaine public, l'installation de nichoirs et l'élagage d'arbres remarquables ont été mises en œuvre.

Concernant les cimetières, des actions ont été entreprises pour se conformer à la législation en créant des pelouses de dispersion et une parcelle des étoiles, ainsi que la végétalisation des allées pour respecter les normes environnementales en matière d'utilisation de pesticides.

En matière d'enseignement, des projets tels que l'extension de l'école par une nouvelle classe, un local d'accueil et la rénovation de deux classes ont été réalisés.

La participation citoyenne a également été encouragée à travers l'exécution des budgets participatifs déposés par les citoyens et les comités.

Des projets en cours de réalisation ne vont pas tarder à sortir de terre : la rénovation de l'église de Scry, l'aménagement de la place de Fraiture, la réfection de la rue Cherave à Ramelot et de la rue Diarville équipée d'une piste cyclable, ainsi que la rénovation énergétique de la salle polyvalente "la Tinlotoise".

Toutes ces actions et ces projets sont en faveur du développement durable, de l'amélioration des infrastructures et du service public.

Christine Guyot
Votre Bourgmestre





Finances : Comptes annuels 2023

Lors de notre dernier Conseil Communal, notre Directeur Financier, Leif Van Neuss a présenté les comptes annuels de l'année 2023 et le moins que l'on puisse dire est que ceux-ci restent très positifs !

En effet, le boni cumulé du service ordinaire présente un total de 1.167.000€ ; les finances communales sont maîtrisées.

Le budget 2023 voté en conseil communal a été évalué assez justement puisque le taux de réalisation de celui-ci atteint presque 100%. Par ailleurs, nous constatons une évolution significative des recettes mais celle-ci restera exceptionnelle pour l'année 2023 en raison, notamment, d'un versement complémentaire du SPF Finances.

Des dépenses au service extraordinaire d'investissements ont été engagées pour un total de 1.033.000€ sur l'année 2023 : nous notons par exemple l'engagement de travaux d'extension des classes de l'école communale de Fraiture pour un total de 625.000€.

Nous retrouvons également le remplacement de l'éclairage public mais aussi du renouvellement de matériel pour le service travaux : acquisition d'une remorque, de 2 tondeuses et d'un épandeur à sel.

Des sacs pour lutter contre les inondations ont également été acquis par l'administration ainsi qu'une autolaveuse pour l'entretien de la Tinlotoise.

Les comptes 2023 ont été approuvés par le Conseil Communal.

Projet Biodiversité à Soheit-Tinlot, dans la cadre du Budget Participatif

A Soheit-Tinlot, notre petit groupe de citoyens a obtenu un budget pour réaliser son projet "Nichoirs et Hôtels à insectes". Nos campagnes étant loin d'être épargnées par l'érosion de la biodiversité, nous souhaitons apporter un petit coup de pouce à notre précieuse Dame Nature.

Un grand merci à Laurent Walhin et son équipe pour leur précieuse collaboration lors de la pose des nichoirs ainsi qu'au dynamisme et à la bonne humeur de l'équipe des jeunes naturalistes du Condroz.

Et quel bonheur de constater que, quelques semaines à peine après leur installation, tant les hôtels à insectes que les nichoirs accueillaient déjà de nouveaux locataires !

Corinne Costa-Cornet



Finances : Modification Budgétaire n°1 - 2024

Budget Ordinaire

En raison du boni cumulé exceptionnel de 2023, le boni présumé a été revu à la hausse et atteint donc un total de 793.000€; la raison principale étant la perception exceptionnelle d'une recette de transfert liée aux impôts.

Notons malgré tout une diminution sensible de la dotation du fonds des communes pour l'année de 2024 par rapport à la somme initialement annoncée, ce que nous regrettons particulièrement.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement ont augmenté de 89.000€ dans divers postes : frais de correspondance, achat de livres, frais informatiques, ...

Budget Extraordinaire

Le service extraordinaire reprenant les projets d'investissements a, quant à lui, été modifié à divers niveaux.

Notons 6 grandes catégories d'investissements :

> Administration Générale :

- Augmentation du poste d'achats de matériel informatique : 10.000 €

> Patrimoine Privé :

- Rénovation d'une pompe rue Ramioul : 3.000 € entièrement subsidié ;
- Biodiversité : restauration d'un mur en pierres sèches de l'école : 10.000 € entièrement subsidié ;
- Biodiversité : restauration d'un mur en pierres sèches rue des Princes : 7.500 € entièrement subsidié ;
- ILA : rénovation : 4.000 €

> Communication et voies navigables :

- PIMACI : 130.000 € (aménagement place de Scry) (projet – honoraires) ;
- Cœur de village : 70.000 € ;
- Entretien et enduisage des voiries : 120.000 € ;
- Marquage zone 30 aux abords des écoles : 8.500 € ;
- Raccordements électriques Levooz : 20.000 € ;
- Remplacement éclairage public : 12.600 €

> Enseignement primaire :

- Rénovation ancienne partie de l'école communale – partie école maternelle – Plan d'Investissement Exceptionnel – en ce compris l'équipement pour l'alarme incendie : 463.000 €, subsidié à 60% ;
- Achat de mobilier scolaire : 23.000 €

> Education populaire et arts :

- Achat mobilier place de Scry (budget participatif 2022) : 7.500 € ;
- Rénovation énergétique la Tinlotoise : 130.000 € (subsidés 340.000 €).
- Végétalisation des quartiers (projet Ramelot) : 57.000 € subsidié ;
- Plantation de ligneux indigènes (plan 2023 à 2027) : 28.934 € subsidié ;
- Création d'un monument de la Paix : 4.000 €

> Logement et urbanisme :

- Adaptation du Schéma de Développement Communal : 100.000 € subsidié à 75%. En effet, le Schéma de Développement Territorial ayant été adopté, il est obligatoire de réviser notre SDC.

En conclusion, plusieurs projets ont été révisés afin de correspondre au mieux à la réalité du terrain et ceux-ci sont subsidiés en grande majorité. Le Collège Communal se réjouit de la réalisation de tous ces projets pour améliorer la qualité de vie au sein de nos beaux villages.

Laurence Medaerts - Archambeau
Echevine des Finances

La chronique de Dominique

Fusion volontaire et réticences (in)volontaires.

Depuis 2019, le gouvernement wallon a mis en place des incitants pour favoriser les fusions des communes. Le plus important d'entre eux est la reprise par la Région de la dette des communes fusionnées à hauteur de maximum 500 € par habitant.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que malgré cette carotte attrayante, les communes wallonnes ne se sont pas bousculées au portillon pour tenter l'aventure puisque seules les communes de Bastogne et de Bertogne fusionneront au lendemain des élections du mois d'octobre...

Qu'est ce qui explique cette situation ? L'une des réponses, régulièrement apportée par les médias, est le souhait des politiciens de ne pas perdre leur « place »... puisqu'une commune fusionnée, c'est moins d'élus... J'aurais plutôt tendance à dire que c'est le pragmatisme qui refroidit les élus...

En effet, la plupart d'entre eux constatent que la gestion d'une petite commune est déjà complexe. **De par l'étendue des matières à gérer, la connaissance du terrain et SURTOUT la proximité avec les citoyens qu'il faut impérativement garder... dans une société où la défiance envers le politique est de plus en plus grande.**

Autre élément très concret, lorsqu'on écoute les citoyens ayant vécu la fusion de 1977, on constate aisément que celle-ci a laissé une trace indélébile (rarement positive) dans tous les esprits... On comprend aisément ce sentiment quand on se plonge dans les archives communales.

En 1973, une consultation populaire ayant pour thème le projet de fusion avait été organisée dans la commune de Fraiture et voici les résultats :

93% des citoyens avaient à l'époque marqué leur désaccord sur une fusion...

Est-ce que les résultats d'aujourd'hui seraient les mêmes qu'hier si une fusion de Tinlot avec une autre commune était proposée ?

Plutôt que des fusions, la supracommunalité semble être efficace et attirer un grand nombre de communes. Pour exemple, Tinlot se joint à 4 autres communes pour son plan de cohésion sociale et avec 6 autres pour former le GAL. Cela permet de rationaliser les ressources pour des besoins qui dépassent le territoire communal (mobilité, logement ...).

Faisons un peu de politique fiction ... pour le fun !

En effet, rappelons que le sujet n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Ceci est donc simplement un exercice d'ordre intellectuel.

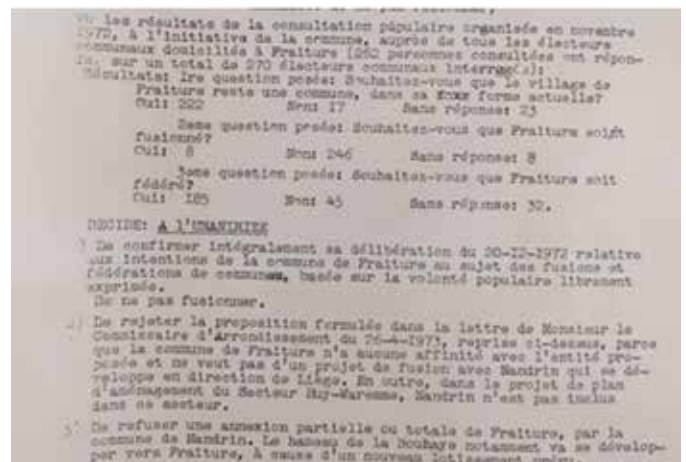
Je m'autorise donc à imaginer la future commune de Clavier-Tinlot qui serait l'une des plus rurales de la province de Liège.

Ou la commune de Ouffet-Tinlot qui ne serait pas illogique d'un point de vue géographique.

Plus sérieusement, la commune du « Condroz central » pourrait regrouper Tinlot et Nandrin puisque les axes de communication entre les deux communes actuelles sont limpides. La nouvelle commune ainsi créée aurait sur son territoire 3 écoles communales et 2 écoles libres... à moins qu'une fusion en suive une autre...

Et comme le disait David Blair : « Ne vous inquiétez pas de l'ensemble de votre avenir, il ne peut arriver que jour après jour. »

*Dominique Albanese,
Échevin des sports*



Programme d'activités et projets destinés aux seniors

Quoi	Quand	Heure	Où
Atelier tricot	Tous les mardis	13H30 à 16H	Local Intergénérationnel
Atelier couture	1er et 3e jeudi	13H30 à 17H	Local Intergénérationnel
Gymnastique douce	Tous les mardis	11H15 à 12H15	Tinlotoise
Espace jeux (échec, cartes, jeux de société)	26/06, 10/07 et 28/08, 11 et 25/09	14 à 16H30	Local Intergénérationnel
Comité des aînés	3e lundi du mois	A 9H30	Local Intergénérationnel
Ateliers Mobitic	13 juin	9H30-12H / 13H-15H30	Local Intergénérationnel
Salon Bien Vieillir	5/10/2024	De 9H à 16h	Salle omnisport au CNRF

Vous avez envie de créer une activité au sein du local intergénérationnel ? Contactez-moi !

Besoin d'informations : Audrey Sornin, assistante de vie, 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64



SECONDE MAIN

Mardi : 13h - 17h

Jeudi : 13h - 17h

Rue Gommeray 9 - 4557 Fraiture

 @ les 4 Saisons

OUVERT À TOUS

Des trésors à prix doux, pour une mode responsable et écologique (adultes et enfants).

Vos dons sont les bienvenus :

- Vêtements/chaussures enfants, hommes et femmes
- Articles de puériculture
- Jeux
- Livres

état propre et impeccable

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Christiane Gaethofs au +32 (0) 479 96 84 58.

Destruction du pont de Tinlot

Le paysage de Tinlot a subi des changements majeurs lors du week-end du 18 au 20 mai, avec la démolition du pont de Tinlot. Cette opération a nécessité la fermeture de la N63, située en contrebas.

Pour protéger la N63 des fragments de béton tombant du pont pendant la démolition, une importante quantité de sable a été placée sous le pont.

À l'aide de grues spécialisées, le tablier a été détruit section par section en combinant des impacts ponctuels sur le béton et le découpage des armatures métalliques.

Les équipes ont travaillé sans relâche, 24 heures sur 24, pour mener à bien cette opération de démolition.

Les travaux, qui ont débuté en octobre 2023 par la réalisation d'un giratoire au carrefour Levooz (fin du chantier en juin 2024), vont maintenant se poursuivre par la construction d'un giratoire à l'intersection de la N63 et de la N66 et d'un parking de covoiturage.

Ce chantier s'inscrit dans une vision bien plus large.

En effet, les travaux de la liaison Tihange-Tinlot relancé l'hiver dernier, vont permettre l'ouverture du Condroz et ainsi relier notre région à la Hesbaye.

Le remplacement du pont de Tinlot par un giratoire permettra de fluidifier et de sécuriser le trafic.

Calendrier présumé des travaux :

- > 30 juin, fin giratoire Levooz
- > Jusqu'au premier semestre 2025, création d'un giratoire à l'échangeur de Tinlot et d'un parking de covoiturage

Ce chantier représente un budget de près de 4,9 millions d'euros HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Christine Guyot
Votre Bourgmestre



Une saison de Travaux



Création d'une aire de dispersion à Fraiture



Nettoyage des chemins de balade



Placement d'un escalier dans les Initiatives d'Accueil à Seny



Peinture des châssis de l'école communale



Embellissement des jardinières



Reprise du fauchage des accotements

Les pesticides dans notre environnement



Les pesticides regroupent les produits phytopharmaceutiques, appelés PPP, utilisés principalement par les professionnels des espaces verts et du monde agricole, mais également par les particuliers, et les biocides (usage domestique et industriel) regroupant, les désinfectants, les répulsifs d'insectes, l'eau de javel... Ces produits fongicides, herbicides ou insecticides ont pour but de lutter contre la propagation d'espèces animales ou végétales indésirables (insectes, champignons...).

Quels impacts sur la santé et l'environnement ?

- > Ces produits peuvent causer de sérieux problèmes de santé par contact, propagation dans l'air, dans l'eau ou dans l'alimentation : symptômes digestifs, cutanés, respiratoires, neurologiques...
- > Ils ont également un impact négatif sur l'environnement : pollution des eaux de surface et souterraines, infertilité des sols, destruction des habitats et des espèces animales et végétales...

25 à 75% des produits phytopharmaceutiques ne se déposent pas sur la cible lors d'un traitement (Adalia 2.0).

Comment repérer les produits dangereux ?

Pour reconnaître ces produits il est important de bien lire et comprendre les étiquettes disposées sur les emballages et notamment les pictogrammes de danger présents sur les produits :



Quelle législation pour les pesticides ?

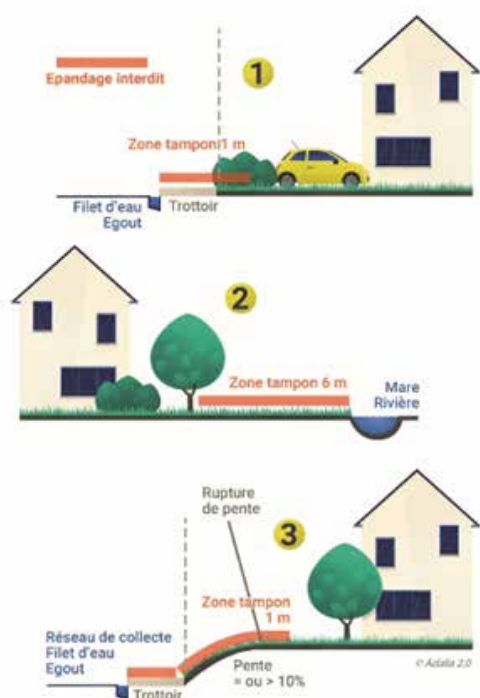
Le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) a été initié en 2013 par le gouvernement. L'objectif principal de ce programme est d'utiliser les pesticides de façon plus raisonnée afin d'en réduire les risques et les effets sur la santé et l'environnement, en favorisant les techniques non-chimiques.

Plus d'informations sur ce programme sur : www.pwrp.be

Depuis le 1er janvier 2020, les particuliers ne sont plus autorisés à utiliser des herbicides de synthèse pour entretenir leur propriété. La pulvérisation en extérieur de produits ménagers de type eau de Javel, sel, vinaigre est également proscrite car néfaste pour les eaux de surface et souterraines.

Ainsi, l'utilisation de pesticides dans les espaces suivants est interdite :

- > Surfaces imperméables (allées de garage, parkings, trottoirs, terrasses...) reliées à un réseau de collecte des eaux (filet d'eau, égout, rivière...).
- > Zones tampons sur terrain privé :
 - Zone de minimum 1 mètre (selon la pente) attenant à un trottoir.
 - Zone de minimum 6 mètres à partir de la crête de la berge d'une eau de surface (étang, cours d'eau, mare).
 - Distance d'1 mètre à partir de la crête d'un talus relié à un filet d'eau.



De la même façon, depuis le 1er juin 2019, l'usage de produits phytopharmaceutiques est interdit sur l'ensemble des espaces publics.

Les Communes wallonnes appliquent donc la politique « zéro pesticide » sur leur territoire.

Par quoi les remplacer ?

De nombreuses alternatives aux produits chimiques existent : désherbage thermique, débroussaillage, tonte, outils manuels, utilisation de paillages ou de plantes couvre-sol...

Mais avant toute intervention, il est nécessaire d'évaluer les nuisances.

En effet, les végétaux généralement considérés comme « mauvaises herbes » sont souvent des plantes essentielles à de nombreux insectes.

Vous pourrez trouver de nombreuses techniques alternatives sur le site de l'asbl Adalia 2.0 : www.adalia.be

Article rédigé par le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Frelons

Frelons asiatiques : Comment agir ?

Originaires du Moyen-Orient et introduits accidentellement dans nos régions en 2016, ces envahisseurs nuisibles mettent en péril nos abeilles et la biodiversité rendue possible grâce à celles-ci.

Comment les distinguer ?

Le frelon asiatique est identifiable grâce à ses pattes aux extrémités jaunes, un thorax entièrement brun noir et un abdomen doté d'un segment jaune orangé.

Que faire si vous voyez un nid ?

Ne tentez pas de le détruire vous-même. Les frelons asiatiques sont plus agressifs et leur piqûre plus douloureuse que celles des guêpes. **Contactez immédiatement les professionnels de votre zone de secours ou un désinsectiseur agréé.**

Quel est le prix ?

L'intervention est totalement gratuite. Par contre, il faudra déboursier 94,69 € si vous appelez pour un nid de guêpes ou de frelons européens.

Face à leur croissance, nous devons apprendre à cohabiter ensemble tout en prenant les mesures adéquates pour protéger notre environnement.

Frelon asiatique en Wallonie

Taille réelle 3cm



Comment agir ?

- Ne tentez pas de détruire le nid vous-même
- Contactez immédiatement les professionnels de votre zone* ou un désinsectiseur agréé

*L'intervention est totalement gratuite





Inscriptions 2024-2025 OUVERTES

NOS PLUS

Notre école se revendique « **zéro déchet** ».

L'espace nature de notre école abrite un **coin élevage** (poules et lapins) ainsi qu'un **potager**.

Nous proposons **1h/semaine de musique** à tous nos élèves.

Notre institutrice **maternelle** peut compter sur notre **puéricultrice** pour l'aider.

Nos institutrices **primaires** ont aussi droit à une **aide complémentaire en classe**.



ALIMENTATION

- **Potage** 3x/semaine préparé par un traiteur.
- **Dîner chaud** le vendredi.
- **Collation saine** quotidienne : fruits et légumes de culture biologique ou raisonnée.



ENSEIGNEMENT

Vous y trouverez un **cadre chaleureux**, un enseignement adapté au **rythme de chaque enfant**. Des classes équipées de **TBI**.

Notre équipe enseignante et notre personnel extrascolaire développent l'**autonomie** et le **respect** chez l'enfant.

GARDERIE

L'école est ouverte **de 7h00 à 18h30** (même lors des conférences pédagogiques) et offre une garderie gratuite proposant diverses activités :

- études surveillées,
- bricolages,
- animations,
- moments de détente,
- collaboration club de gym "Le Blé qui lève".

CONTACT

☎ 0479/15.37.75 ou 085/51.21.28

✉ ecolelibre.nandrin.tinlot@gmail.com

📍 Ecole Sainte-Reine Tinlot

ONE

**Consultation ONE
de MODAVE-CLAVIER-TINLOT**
rue du Bois Rosine, 11A boîte 2 à 4577 STREE

CONSULTATION POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

Sur rendez-vous

- Tous les mercredis de 9h à 11h
Dr VISAN
- 1 jeudi/mois de 9h à 12h
Dr DUCHESNE
- 2 jeudis/mois de 15h30 à 17h30
Dr THIRY
- 1 vendredi /mois de 9h à 12h
DR GILLARD
- 1 vendredi /mois de 13h15 à 15h15
Dr VISAN



DÉPISTAGE VISUEL :

pour les enfants de 18 mois à 3 ans
4x par an sur rendez-vous

PERSONNES DE CONTACT :

Goosse Sarah 0493 31 01 86 Mardi, mercredi matin,
jeudi et vendredi
DANTHINNE Sarah 0499 99 80 18 Tous les jours sauf le lundi



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Loterie Nationale

I.S. - Besselt Pannootter • Chaussée de Charleroi 95 - 1040 Bruxelles

ONE.be



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Le car est à votre disposition le 4^e vendredi du mois à 10h au carrefour de la rue du Centre et de Tantonville.

Info : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

Activité ASBL Prieuré St-Martin de Scry - du 21 juin au 21 septembre 2024

> Atelier Couture :

Tous les 2^e et 4^e lundis de chaque mois – hors congés scolaires – de 14 h à 16 h30

Soit le 24 juin, les 09 et 23 septembre.

> Dimanche 7 juillet à 14 h : BALADE FAMILIALE de St Martin à St Martin

Départ du Prieuré Saint-Martin de Scry.

Parcours de +/- 6 km.

Collation à l'arrivée.

> Dimanche 18 août : Retrouvailles annuelles autour du puits

10 h30 : Eucharistie dans les jardins du Prieuré.

12 h00 : Verre de l'amitié offert

12 h30 : Dîner « Vol-au-vent, frites », Dessert + café : 25 € sur réservation

> Lundi 23 septembre à 20 h :

Conférence-débat : « Pour une meilleure gestion des écrans chez les jeunes. » Par Sophie Dechêne

"Les écrans font partie de notre vie et de celle des jeunes. Beaucoup ont grandi avec eux et ne connaissent pas un monde sans internet.

Les parents qui ne savent pas ce qu'est de grandir avec ce monde virtuel sont souvent démunis face à la consommation de leurs enfants et adolescents, et surtout face aux conséquences de celle-ci.

Que se passe-t-il quand ce temps est excessif ou le contenu inapproprié ? Est-ce qu'on peut être "addict" aux écrans ?

Comment faire pour aider ces jeunes à gérer le temps passé dessus et leur contenu ? Doit-on s'en inquiéter et quand ?

Nous tenterons de répondre à vos questions. "

Renseignements et inscriptions:

Françoise : 0475 96 15 01, Myriam : 0479 66 54 05

PAF libre - www.prieure-st-martin.be

LE COMITÉ CULTUREL DE TINLOT
À LE PLAISIR DE VOUS INVITER À LA

Balade Gourmande olympique

LE DIMANCHE 28 JUILLET

40€

PLACE DU BATY À SENY

Balade sur un parcours autour de Seny
Premiers départs à 11h30
Accessible à pieds ou à vélo (VTT)
Plusieurs points de dégustation
Animations diverses

Réservations par mail : comitecultureltinlot@gmail.be

par téléphone :

Cécile Donne-Valgaerts 0477 / 37 18 60

Alexandra Maes 0473 / 43 44 22

Thomas Dehossay 0494 / 70 43 32





21, 22 et 23 juin 2024

FÊTE DU VILLAGE

DE FRAITURE-EN-CONDOZ

Vendredi 21
Sur la place de l'Eglise à Fraiture
20h : Soirée guinguette organisée par la MDJ
Invitation à tous

Samedi 22
Salle et plaine du D'Zy
15h : Balade Dof (80 ans du débarquement).
Jeux populaires
17h : Pains Saucisses
21h : Match des Belges
Diffusion du MATCH à la salle



VEN. 21
JUN
2024

mdj

SOIRÉE Guinguette

de la Mdj Fraiture

MUSIQUE JEU DU CLOU
BUVETTE RESTAURATION



Fête du village d'Abée

SAMEDI 6 JUILLET
DES 19H APÉRO DE LA COMMUNE

BARBECUE PARTY

20€

APÉRITIF, ASSIETTE BARBECUE ET DESSERT
(château gonflable - Animation Musicale - Bar)

FORMULE ENFANT
8 euros
3 boissons
3 pain saucisson
3 glace

RÉSERVATIONS POUR LE 26 JUIN
STÉPHANIE LECOMTE 0473 477334
THOMAS DENOSSAY 0494 704332



f

SENY en fête

DIMANCHE
25 AOÛT 2024

Dès 12h
Place du Baty

ASBL LE BATY — SENY



*Syndicat d'Initiative
Entre Eaux & Châteaux*

Vallée du Hoyoux 6b

4577 Pont de Bonne (MODAVE)

085 41 29 69 - info.sivh@gmail.com

www.eauxetchateaux.be

ou notre page facebook.com

Cela se passera près de chez vous...

Fête de la Ruralité à Vyle Tharoul 2024 : La Ruralité d'hier et de demain... Dimanche 7 juillet dès 10h00

Tracteurs, animaux de nos campagnes, marché des saveurs et de l'artisanat, spectacles, concerts, animations pour petits et grands : en route pour une journée riche en émotions !

La Fête de la Ruralité est une invitation à découvrir et célébrer les richesses de la vie à la campagne. La rencontre des animaux de chez nous, avec entre autres la ferme pédagogique « La Grange Vadrouille », l'impressionnant concours de modèles et allures de chevaux de trait ardennais, les tours à dos de poney en sont quelques exemples. Il y a également les vénérables tracteurs, prêts à vous emmener faire un petit tour et le mini-permis tracteur pour les enfants...

Autre tradition : la messe en wallon et la bénédiction des animaux, sans oublier le Marché des Saveurs et de l'Artisanat, qui accueillera cette année plus de cinquante stands... La Fête de la Ruralité, ce sont de nombreux spectacles, concerts et animations pour les petits comme pour les grands. Après la fermeture des stands à 18 h, la soirée se prolongera avec des concerts vitaminés qui ne vous laisseront aucune chance de rester assis !

Sensibiliser, apprendre et s'amuser : le programme de la journée se résume à ces 3 mots !

**En pratique : dès 10 h au terrain de Football,
Rue du Parc, 5 à 4570 Vyle-Tharoul (Marchin)
Notez que l'entrée et toutes les activités proposées
sont gratuites !**

Apéros Condrusiens à Clavier Station

Vendredi 23 et samedi 24 août

Moment de convivialité avec animations au « Skate park », cinéma en plein air, dégustation de produits locaux, petite restauration et bar avec bières locales de Terwagne et vin de Clavier.

Un programme d'amusement que l'on se réjouit de partager avec vous en vous donnant rendez-vous place du marché.

En collaboration avec le PCS Condroz

Journées du Patrimoine

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

PAF : 5€/personne - Réservations obligatoires, places limitées.

Le 18ème siècle a été, pour la Vallée du Hoyoux, synonyme de somptueuses demeures et majestueux châteaux.

Au fil de ce circuit guidé inédit en car, vous sillonnerez nos communes et pourrez découvrir une région riche de son patrimoine naturel et architectural. Les portails des châteaux habituellement fermés au public, vous seront ouverts à cette occasion.

Amateurs de belles pierres : bienvenue !

Les Douceurs du Condroz et Cœur de Condroz

Vente de produits locaux : miel onctueux de Terwagne, vin produit au vignoble d'Occarius à Ocquier, vin de pissenlit et sirop naturel de baies et fruits sauvages de Vierset-Barse : une autre façon de boire de l'eau qui vous séduira sans aucun doute !

Nos artisans locaux : Le Clos des Abeilles, le vigneron Michel Mathieu et les Vilaines au gré du

vent vous proposent des produits de qualité à des prix démocratiques.

Nos « Cœur de Condroz » sont brassées par La Brasserie de la Station à Terwagne. Une Blonde (5%), une pils (6%) et une ambrée (7%) sont en vente à notre bureau.

Nouveau : Village de Saint Fontaine

L'auteur, Geoffrey Nandrin, est passionné par le patrimoine et l'histoire en général. Il habite un village atypique et authentique, l'occasion était trop belle pour lui d'en parler. Après avoir accumulé, au fil des années, d'anciennes cartes postales, photos et documents d'époque, l'idée de les rassembler dans un livre de plus de 200 pages lui semblait intéressante à partager. **En vente au Syndicat à 30€**

Le Comte François-Joseph de Mercy-Argenteau, Seigneur d'Abée.

Depuis plus d'un demi-siècle, la propriété du domaine d'Abée faisait l'objet de procédures devant les Cours de justice, liégeoise, impériale et ensuite française. Le différend, qui opposait d'abord un frère à ses deux soeurs, devint vite inextricable : le temps et les générations liées aux protagonistes initiaux gonflèrent le nombre de plaignants, qui n'avaient en vue qu'une part de ce beau gâteau. D'autant que la baronne Ange-Philippine de Masbourg-Somal, ultime descendante en ligne directe des barons d'Eynatten, compliqua encore la situation en offrant comme dot à son époux tardif (1771) un tiers de son domaine d'Abée et en léguant (1785) le reste de son bien au Comte Joseph-Louis d'Argenteau d'Ochain.

La Justice avoua son incapacité à trancher et désigna un régisseur qui partageait les revenus entre les prétendants.

En 1818, le Comte François-Joseph de Mercy-Argenteau mit fin à cet imbroglio en achetant les parts des plaignants.

Abée se retrouva jusqu'au décès du Comte en 1869 dans le patrimoine d'un des Grands d'Europe, un politique d'élite et fortuné, mais aussi un entrepreneur très attaché à ses origines condrusiennes.

Sa biographie, sa carrière ainsi que l'histoire surprenante de sa famille suscitent un étonnement admiratif que comblera l'article complet du site tinlot.be.

Limitons-nous dans cette notice à évoquer son action, sa succession et les conséquences qu'elles eurent pour Abée.

Né en 1780, le Comte François-Joseph d'Argenteau fit ses études à Liège, puis épousa en 1803 à Paris une princesse autrichienne qui lui donna cinq enfants. Comte d'Ochain, donc autrichien, héritier en 1794 du Comté de Mercy (près de Longwy), donc aussi français, il fut élevé par Napoléon au poste de confiance de Chambellan en 1803.

Une carrière diplomatique européenne de haut niveau et une vertu d'entrepreneur d'élite (un top manager, dirait-on) pour ses domaines condrusiens de Barse, Vierset, Abée et Ochain : fondateur en 1805 à Tillesse d'une Société Pastorale pour le Perfectionnement des laines..., mais surtout créateur en 1818 de la Régie du Condroz dirigée par un Régisseur mandaté pour assurer la rentabilité de ses domaines.

Les Archives de l'Etat gardent d'abondants documents qui éclairent l'évolution économique d'Abée : relevés de récoltes, totaux annuels de revenus des terres, documents relatifs à l'élevage des moutons ou à la culture de l'épeautre, inventaires de l'extraction de pierre des carrières... Il est tenu au courant de tout et s'intéresse à tout (recherche de terre plastique pour fabriquer des drains en 1853, rentes pour les églises, distillerie...).

Pourtant, tout a une fin et à son décès, le 25/1/1869, ses biens sont partagés entre ses cinq enfants. Le Château d'Abée (et la Chapelle) revient à sa fille Pauline (née en 1814), mariée et habitant à Paris. En 1872, elle vend le domaine d'Abée au riche architecte hutois Emile Vierset-Godin qui utilise le château comme pavillon de chasse.

Passionné par les églises du Condroz, il restaure et remanie aussi l'antique Chapelle Saint-Remi en ajoutant la tour et le clocher.

L. Pauquay



Mariages

Le samedi 4 mai 2024
Vincent Couffignal &
Audrey Ennen



Le mardi 28 mai 2024
Michel Surinx &
Nadine Huygen



Conférence "Elections 2024"

Le lundi 29 mai, la salle la Tinlotoise a accueilli une conférence intéressante animée par le professeur Geoffrey Grandjean, expert en politique et système électoral. Cette conférence a donné l'opportunité aux citoyens âgés de 16 ans et plus de se plonger dans les rouages complexes de la politique et du processus électoral en vue des élections de juin et d'octobre 2024.

Christine Guyot
Votre Bourgmestre



Journée « vélo à Tinlot »

Le 2 juin dernier se déroulait la première édition d'une journée consacrée à la découverte et la promotion du vélo pour les citoyens de Tinlot et d'ailleurs.

Au programme, 2 parcours découvertes de 18 et 30kms, un parcours VTT de 26kms et un parcours enfants de 6kms.

Il était également possible de découvrir les joies du vélo électrique grâce aux 4 bicyclettes prêtées par le GAL tandis que le Triporteur de la commune était à disposition des curieux.

C'est un groupe de citoyens investis qui s'était proposé pour organiser ce magnifique évènement.

Je clôture cet article en remerciant CHALEUREUSEMENT François, JF, Pierrick et Sébastien qui ont dompté la météo peu clémente du week-end pour que cette journée soit une réussite.

Merci également à tous les bénévoles présents aux ravitaillements, au bar et au barbecue.

Enfin, merci à Benoit Remy bénévole et « chauffeur » du triporteur communal.

*Dominique Albanese
Echevin des sports*



Stage ATL



RETOUR SUR LES STAGES RÉCRÉA+ DES CONGÉS DE DÉTENTE ET DE PRINTEMPS :





SAVE



Commune de
Tinlot



**BAL DES
TINLOTOIS**



THE

DATE



14 SEPTEMBRE

2024

Rendez-vous à la salle Le Grenier à Abée

APPEL À CANDIDATURE

CÉRÉMONIE MÉRITES SPORTIFS

Comme chaque année, la commune de TINLOT tient à récompenser ses talents sportifs !

Vous connaissez une personne qui s'illustre dans un sport individuel ou en équipe, en Belgique ou à l'international ?

✉ admin@tinlot.be

📅 15/07/2024 max !



1000 m2 d'exposition



MOBILIER
Tendances
LA QUALITÉ À PRIX D'AMI



L'aménagement et la décoration sous toutes ses formes !

SALONS - RELAX - MEUBLES - LITS - PLACARDS - ART. DECORATION



Rejoignez-nous !
facebook

400 m des quatre bras

HUY
LIEGE
MARCHE
NANDRIN

Route de marche 22,
TINLOT

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h30 &
DIMANCHE de 13h30 à 18h30

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE - Tél : 085 84 63 26



BOUTIQUE 4 SAISONS

Ouvert : Le mardi de 13h à 17h et
le jeudi de 13h à 17h

Rue Gommeray 9 - 4557 Tinlot
T. +32 (0) 479 96 84 58



DEVIS GRATUITS

Rue du Centre, 54 à Tinlot
085-61.60.80
www.levooz.com

Venez découvrir nos :

- Tonnelles de jardins
- Pergolas
- Fermetures de terrasses
- Auvents de caravanes




INFIRMIÈRE

0479/ 05 09 71

indépendante
à domicile

Rte de Terwagne, 18
4557 SENY

Corina
MONTEFORTE

7/7 jours
Agrée ttes mutuelles

Cabinet Infirmier



Soins infirmiers à domicile
Injections, pansements, prises de sang,
toilettes, soins palliatifs...

Une équipe d'infirmières disponible 7j/7
Communes desservies : Nandrin / Tintin /
Molange / Clouvin

Balthazar Laurine 0495 198794
Bertrand Nathalie 0478 442590

Ets Dechamps et Fils

ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO - MATERIEL ELECTRIQUE

Liste de mariage - dépannage

Rue de Dinant 22 - 4550 NANDRIN



085 / 51 11 79 - www.dechampssetfils.be

 **rulot**
home décoration

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT
PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL
CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheite-Tinlot - 085 51 17 62
gerard-rulot@hotmail.com - www.rulot-home-decoration.be

COURS PILATES

A LA TINLOTOISE
 RUE DE L'EGLISE 27
 4557 TINLOT

LE JEUDI
18H15 & 19H30




Positions
Pilates

CONTACT
 **0470.39.29.18**
 **POSITIONSPILATES@GMAIL.COM**



Parcs et jardins

Wengler
Joffrey

0499/63.15.43

création et entretien - taille - abattage - plantation

A NANDRIN, route du Condroz 204

Mercredi
de 11h00 à 19h00

Florine Henry

Réserveation possible au
0479/62.40.00

Rôtisserie



du Condroz



MAZOUT PREVOT
MAZOUT / GAZ / PELLETS

**COMMANDEZ
MAINTENANT !
SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILITE AUSSI DE COMMANDER PAR TELEPHONE OU
PAR MAIL.

● ● ●

MAZOUT PREVOT, C'EST EGALEMENT LA LIVRAISON DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**

Mazout Prevot • Rue Martinpa 17, 4557 Tintin • Tel : 085/5122 23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be



Suivez notre actualité sur Facebook

Friterie de Strée - Route de Strée 12B - 4577 Modave



HORAIRES

Mercredi au Vendredi : midi et soir
Samedi et Dimanche : en soirée

Commande par téléphone possible au
0478 48 10 58

CENTRE FIDUCIAIRE MOSAN

FIDUCIAIRE CEFIMO srl

Expert-Comptable
Généraliste
Jef PREYER

spc conseil
Fiscal ERICUM
Expert Immobilier

COMALO

Jean-François LACASSE
Comptable - Fiscaliste agréé

Gestion d'entreprises
Comptabilité - Fiscalité
Lois sociales - Expertises

Experts-Comptables - Conseils Fiscaux

Avenue de Bouffiert, 17 - B 4520 TILLY (Ben-Ach) - Tél. 085 210 500 - info@cfm.be

OPEL

MONTYS MOTOR

1974-1979

CARROSSERIE AGRÉÉE TOUTES
MARQUES PAR TOUTES LES
COMPAGNIES D'ASSURANCE

TINLOT
085.51.31.51
MONTYS.MOTORS.BE

Facebook

www.MONTYSMOTOR.be



Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry

T. 085/513.114

air-tech@skynet.be

Etude - Réalisation - Maintenance

Installations d'aspiration et filtration
Poussières - Brouillards d'huile -
Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs
Filtres : manches, cartouches, carbone actif...
Ventilateurs : tous types industriels.
Installations anti-explosion ATEX.

ANCION
ÉLAGAGE

Taille douce
Taille fruitiers
Abattage
Entretien parcs et jardins

0491 34 40 40
ancionwalckiers@gmail.com



CTT
CENTRE DE TRI TINLOT

- CENTRE DE TRI DE DECHETS
- LOCATION DE CONTENEURS

Particuliers ou professionnels ? Nos solutions pour vos déchets !

Rue Martinpa, 9 - 4557 Tinlot

www.centredetritinlot.be

Tél.: 085 24 08 85

E-mail : info@cttinlot.be

La Cuisine du Jour

Traiteur Sarowski Laurent

Préparation de Menu du Jour
Organisateur de Banquet
Menu différent tous les jours, simple et raffiné
Menu livré 11h00 - 14h00
À emporter 17h00 - 19h30

Rue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot
0499/38.13.39 - 085/51.41.09
www.cuisinedujour.be

Les Funérailles DUBOIS & TANIER

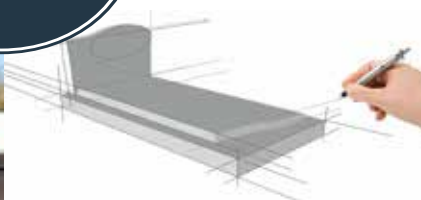
Rue de Tantonville, 10 - 4557 TINLOT

085/21.18.64

Funérarium



Monuments &
Caveaux funéraires



ORIGI Nell

• Epicerie du Terroir •

RUE MOGNÉE 14
4590 OUFFET
0477307924

Jours de fermeture ~ Services Communaux

Le jeudi 15 août, le vendredi 27 septembre

Permanences du CPAS

Service social général et allocation handicap	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 C. FILEE - 085 83 09 26
> Accueil des demandeurs d'asile et étrangers	Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h 30 C. FRANCE - 085 83 09 22
Service médiation de dettes et gestion budgétaire	Lundi et mardi de 9h à 11h30 F. LEONARD 085 83 09 36
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous
Service Logement	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 C. FRANCE - 085 83 09 32
Allocation de chauffage	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Tinlot-Bus

Appel : 0473 809 711 - Rens. : 085 830 921

NOUVEAU ! : tinlotbus-cpas@gmail.com

Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 8h à 17h30

T. 085 83 09 16 ou 0492 88 32 33

emilie.doppagne@tinlot.be

Rue de l'Eglise

Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy»
Mr Guy Poncelet : 0474 24 34 82

RAMELOT - «Le Tilleul»
> Mr Cédric Guffens au 0485 19 12 41 ou
> Mme Marjorie Jeantot au 0496 92 42 38

SCRY - «La Vieille École»
Mr Guy Winters : 0474 32 91 08

SENY - «Le Préau»
Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise»
Commune de Tinlot : 085 83 09 11

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève»
Mr André Peters : 085 51 19 77

Association Nationale des Greffés et Pulmonaires - ASBL

N'empportez pas votre coeur au paradis, on en a besoin ici !

Hôpital Erasme
Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES
T. 02 555 31 26 (Jeudi).

Contacter un prêtre

Paroisses Cathocondroz : 085 51 12 93

Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet : 085 51 31 70

Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot, de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires.
T. 04 279 53 79
culture.itinerante@provincedeliege.be

Don de sang ~ Don de vie

NANDRIN

Ecole St Martin Rue de la Rolée 4
Mr Guy PONCELET : 0474 24 34 82

Les alcooliques anonymes

Contact et infos : 04 240 24 24

Panne d'éclairage public

1. Via internet sur www.ORES.net
2. Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
3. Via l'administration communale au 085 83 09 11
Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaque signalétique située sur chaque support d'éclairage.

Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville.

Infos et rendez-vous : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

Prise de sang au CNRF

CONTACT : 085 51 91 27

Administration de Tinlot

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT
T. 085 83 09 11- F. 085 83 09 29

Horaire :

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 15h à 18h

Horaire Service de l'Urbanisme:
Uniquement rendez-vous

Monsieur Le Directeur général f.f. :
Joachim REBIA
admin@tinlot.be

Monsieur Le Directeur financier :
Leif Van Neuss
recette@tinlot.be

Responsable des travaux
Laurent WALHIN
Rue du Centre 19 à TINLOT,
T. 085 83 09 19
Horaire: de 8h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Site Internet : www.tinlot.be
E-mail : admin@tinlot.be

Police

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 30 85 07
Zp.condroz.quartier.tinlot@police.
belgium.eu

Sur rendez-vous

Après les heures de bureau : 101

CPAS

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 83 09 21 - F. 085 83 09 27
Horaires d'ouverture voir page 26

RécréA+

Lundi, mercredi – Jeudi de 8h à 17h30
T. 085 83 09 16 / 0492 88 32 33
Contact : emilie.doppagne@tinlot.be
Rue de l'Eglise

Assistante de vie, services
aux aînés

T. 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64
ou audrey.sornin@tinlot.be

L'agence locale pour l'emploi

Katty GRIDELET
Administration Communale Nandrin
katty.gridelet@forem.be
katty.ale@nandrin.be

GAL Pays des condruzes

Contact : 085 27 49 77

Ressourcerie du pays de
Liège

Contact : 04 220 20 00

Ecole communale Fraiture

Rue de Liège 1 à Tinlot
T. 085 51 18 77

Ecole libre Sainte Reine

Rue de l'Eglise 30 à Soheit-Tinlot
T. 085 51 10 29

Postes

Rue du Centre 21 - T. 02 201 23 45
du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30
Mardi : 17h-19h

POSTE de Nandrin

Lundi, mercredi, vendredi
9h30>12h30 et 13h45>17h
Mardi, jeudi
9h30>12h30 et 13h45>18h
Samedi
9h30>13h

Immondices

Collectes hebdomadaires :
le lundi 7h
S'adresser à Intradel 04 240 74 74

P.M.C. - Papiers/Cartons :
le lundi tous les 15 jours
(voir calendrier Intradel)

PARC À CONTENEURS à Clavier

Route du Val à Clavier-Station
T. 085 41 36 32

Horaire :

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Boutique 4 saisons

D'Zy - Rue Gommeray 9
4557 Fraiture

Christiane GAETHOFS
T. 0479 96 84 58

Horaire :

mardi de 13h à 17h
jeudi de 13h à 17h

Distribution d'eau

Pour Seny :

Source de Les Avins,
Rue de la Source 10, 4560 Clavier
T. 085 41 12 35

Pour Ramelot et Soheit-Tinlot

C.I.L.E.
Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège
T. 04 367 84 11

Pour Abée-Scry et Fraiture,
I.D.E.N.

Route du Condroz, 319
4550 Nandrin
T. 04 247 20 24

Pompiers de HEMECO

Rue Mairie 30 à Tihange
T. 085 27 10 00

Proximus

Grand Place à 4500 HUY,
informations : 0800-33800
Dérangements : 0800-33700

VOO

Contact : 078 50 50 50

Intermosane

Pont de Sommeville 2
4800 Verviers
Dépannage - technique :
078 78 78 00
Facturation - Tarif :
Voir sur votre facture.

Cadastre (Contrôle)

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY
T. 02 578 45 04

FOREM

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy
T. 085 27 08 27

ONEM

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy
T. 085 71 04 10

Contributions

Rue de Fragnée 2, bte 188
4000 LIEGE - tour des finances.
T. 02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

TEC

Warzée
T. 086 36 60 48

TELE-SERVICE

Ouffet
Rue des Pahys 304
T. 086 36 67 18

T^r Condruze

Contact : 085 27 46 10

POSTE MÉDICAL DE GARDE :
Tél. 1733
Route du Condroz 211 - Neupré

ANTIPOISON : T. 070 24 52 45

URGENCE : 112 (N° européen)

CHILD FOCUS International
T. 116.000

L'agenda 2024 à Tinlot

Septembre

Dimanche 1er sept.
BBQ Enfant d'un
même père

Dimanche 8 sept.
Fête locale et
Manif Patriotique
Soheit-Tinlot

Jeudi 12 sept.
Collecte de sang
Nandrin

Samedi 14 sept.
BAL des TINLOTOIS

Dimanche 15 sept.
BBQ
SI Fraiture

Week-end 21 et
22 sept.
Fête locale
Ramelot

Dimanche 22 sept.
Brocante et Manif
Patriotique
Ramelot

Dimanche 29 sept.
Brocante
Ecole communale
Fraiture

Juin

Du 21 au 23 juin
Fête locale
Fraiture

Dimanche 23 juin
Manifestation
Patriotique
Fraiture

Samedi 29 juin
Gala de gym
Blé Qui Lève
Soheit-Tinlot

Juillet

Samedi 6 juillet
Fête locale et
Manif patriotique
Abée

Du 08 au 12 juillet
Stage ATL

Dimanche 14 juillet
Brocante
Scry

Du 15 au 19 juillet
Stage ATL

Week-end 20 et 21 juillet
Fête locale
Scry

Dimanche 21 juillet
Manif patriotique
Scry

Du 22 au 26
Stage ATL

Jeudi 25 juillet
Diner 3 x 20
Tinlot

Du 29 juillet au 2 août
Stage ATL

Août

Du 05 au 09 août
Stage ATL

Dimanche 11 août
Balade Gourmande
Comité Culturel
De Tinlot
Seny

Du 12 au 16 août
Stage ATL

Du 19 au 23 août
Stage ATL

Dimanche 25 août
Fête locale et
Manif Patriotique
Seny

Lundi 26 août
Rentrée des Classes

Jeudi 29 août
Excursion
Comité des Aînés

Samedi 31 août
Herberain
Fraiture



Commune de
Tinlot

La commune
de Tinlot
Arrondissement
de Huy
Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot
T. 085 830 911 - F. 085 830 929
E-mail : admin@tinlot.be - site web : www.tinlot.be